

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Une hétérogénéité déconcertante

Vaxelaire, Jean-Louis

Published in:

Cognition, représentation, langage

DOI:

[10.4000/corela.16214](https://doi.org/10.4000/corela.16214)

Publication date:

2023

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Vaxelaire, J-L 2023, 'Une hétérogénéité déconcertante: peut-on encore définir le nom propre?', *Cognition, représentation, langage*. <https://doi.org/10.4000/corela.16214>

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-40 | 2023

Le nom propre en français et en anglais au prisme de plusieurs approches linguistiques

Une hétérogénéité déconcertante : peut-on encore définir le nom propre ?

Jean-Louis Vaxelaire



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/corela/16214>

DOI : [10.4000/corela.16214](https://doi.org/10.4000/corela.16214)

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Université de Poitiers

Référence électronique

Jean-Louis Vaxelaire, « Une hétérogénéité déconcertante : peut-on encore définir le nom propre ? », *Corela* [En ligne], HS-40 | 2023, mis en ligne le 13 novembre 2023, consulté le 22 novembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/corela/16214> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.16214>

Ce document a été généré automatiquement le 22 novembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Une hétérogénéité déconcertante : peut-on encore définir le nom propre ?

Jean-Louis Vaxelaire

Introduction

- 1 Année après année, nous répétons à nos étudiants qu'il est important de définir les termes techniques qu'ils vont utiliser, surtout dans une discipline telle que la linguistique qui en regorge. Une majorité de collègues oublie pourtant ce principe lorsqu'ils parlent de nom propre (désormais NP). Au premier abord, il est difficile de leur en faire le reproche puisque, contrairement à un phonème ou un clitique, chacun sait ce qu'est un NP. Pourtant, lorsqu'on étudie attentivement les écrits de ces linguistes, on s'aperçoit que les membres de la catégorie varient d'un texte à l'autre. Un même terme, par exemple *les Français*, sera classé parmi les noms propres par tel auteur et parmi les noms communs (désormais NC) par tel autre : si nous avons du mal à nous accorder sur la présence dans la classe d'un mot et si ce que l'on nomme en terminologie la *définition par extension* varie, c'est probablement parce que la *définition en intension* n'est pas aussi évidente qu'il y paraît. Lorsque j'avais dû en 2005 m'arrêter sur un titre pour mon livre sur le sujet, le choix du pluriel (« Les noms propres ») était une évidence, car je souhaitais insister sur l'hétérogénéité de la classe, une hétérogénéité qui expliquait que certaines idées reçues sur les noms propres devenaient rapidement caduques lorsqu'on sortait du cadre habituel en philosophie du langage de *Platon* et *Londres*. Ainsi, l'intraduisibilité des NP, qui est un critère souvent avancé (Rey-Debove, 1969, Mańczak, 1968), devenait nettement moins pertinente avec les noms de partis politiques qu'avec les anthroponymes.
- 2 Nous sommes ici confrontés à un problème épistémologique d'autant plus sérieux que peu de chercheurs s'en aperçoivent. Il me semble que cette absence de définition tient également au fait que de nombreux travaux tels que Gary-Prieur (1994) ou Jonasson

(1994) ne traitent quasiment que des anthroponymes et ne s'intéressent pas à la compréhension totale de la catégorie. Puisque dans la majorité des grammaires, on limite les NP aux noms de personnes et de lieux, on se contente parfois de résumer l'ensemble à ces deux parties. Aujourd'hui, il existe de plus en plus de travaux linguistiques sur les toponymes, mais les autres types de noms propres sont encore plus que sous-représentés. Dans le programme du colloque de l'ICOS (*Comité international des sciences onomastiques*) qui devait se dérouler en août 2020 (et a été déplacé en 2021), en prenant les noms d'auteurs qui débutent par A, B ou C, on trouve 30 communications à propos des anthroponymes, 21 qui traitent de toponymes, deux qui ont un regard épistémologique plus général et trois seulement sur d'autres sujets (en l'occurrence les titres de magazines, les noms de marques et les noms de locomotives). La consultation des revues d'onomastique montre que certaines privilégient les toponymes, d'autres les anthroponymes, mais que dans tous les cas, les autres types de NP sont très peu traités. À l'inverse, pour des raisons théoriques ou pratiques (par exemple dans le cadre du TAL où la question des entités nommées est essentielle), de plus en plus de chercheurs établissent des typologies qui mettent au jour cette hétérogénéité de la catégorie. Toutefois, comment peut-on les construire sans une définition en intension stable ? Le risque est alors de n'avoir qu'un catalogue reflétant son ontologie personnelle.

- 3 Travailler à partir d'un corpus tiré d'une émission télévisée est un exercice particulièrement intéressant, car il ouvre la porte à la prise en compte de l'hétérogénéité de la classe des NP. Les travaux ont trop souvent donné des critères définitoires qui correspondaient plus ou moins aux anthroponymes (par exemple la non-compositionnalité sémantique) mais pas à d'autres types de NP. Il est étrange de définir une catégorie en ne prenant en compte qu'une ou deux de ses parties, quand bien même elles sont les plus saillantes.
- 4 Pour savoir si les différents éléments du corpus sont des NP ou non, nous avons besoin d'une définition. Nous verrons dans les deux premières parties les critères habituellement sélectionnés pour distinguer les NP mais nous en concluons que, pris isolément, ils ne suffisent pas. Les typologies, présentées dans la troisième partie, ont pour objectif de présenter tous les NP : toutefois, l'hétérogénéité de la classe est telle qu'il est peut-être illusoire d'espérer une définition en extension. Une possibilité serait de considérer que le NP n'est qu'une fonction dans un discours, ce que nous aborderons dans la quatrième partie, mais nous jugerons qu'il existe des différences de perception telles que cette idée n'est pas non plus satisfaisante. Nous concluons en nous appuyant sur la notion de Normes, inspirée de Coseriu, qui nous permettra d'avoir un regard pleinement linguistique sur la différence entre NP et NC.

1. À la recherche d'une définition

- 5 Issue de l'école viennoise de terminologie, la terminologie wüsterienne explique qu'il est possible de fournir une définition en intension et en extension d'un terme. L'idée d'une définition en extension du NP paraît toutefois difficilement atteignable, car tout un chacun découvre de nouveaux cas dans la fiction ou dans des civilisations peu connues. En effet, nous donnons des NP à des éléments qui sont culturellement saillants (les chiens domestiques mais pas les fourmis, les bateaux mais plus rarement les trotinettes : on nomme souvent ce que nos ancêtres nommaient déjà), mais ce poids culturel évolue d'une civilisation à l'autre, il est donc probable que des NP auxquels

aucun chercheur n'a pensé se retrouver dans telle ou telle partie du monde¹. Bien que travaillant depuis des années sur ce sujet, il m'arrive régulièrement de découvrir de nouveaux types de NP, par exemple ceux des aurores boréales : celle du 30 novembre au 2 décembre 2020 s'appelait ainsi *Loki*.

- 6 Une définition en intension en devient donc d'autant plus importante.
- 7 Helmbrecht note à juste titre que « *The claim that all languages have PN is rather a postulate than the result of a systematic typological study of the languages of the world.* » (à paraître : 2). Le caractère universel des noms propres n'est généralement pas remis en cause pour une raison historique : l'opposition NP / NC a été créée par des logiciens grecs, les Stoïciens, qui n'ont pas pris en compte les différences entre langues. De leur point de vue, le nom commun (*prosēgoría*), qui désigne une classe d'individus, doit être fortement distingué du nom propre (*onoma*), qui, lui, désigne un individu : Platon demeure évidemment Platon, quelle que soit la langue ou le contexte. Depuis l'antiquité grecque, nous partons donc du principe que, puisque toutes les civilisations ont besoin de désigner des individus, il existe forcément des NP dans toutes les langues.
- 8 Très rapidement, la création des Stoïciens sera remise en cause par les grammairiens alexandrins qui estiment que la distinction entre NC et NP ne mérite pas d'ajouter une partie du discours supplémentaire : les NP n'ont en effet pas un comportement morpho-syntaxique différent dans les textes qu'ils étudient (ils s'emploient avec les mêmes déterminants que les NC, ont les mêmes déclinaisons, etc.). Toutefois, si la distinction entre *prosēgoría* et *onoma* n'est pas de nature, les grammairiens alexandrins estiment qu'il s'agit de deux types de nom, séparés par les mêmes critères référentiels que ceux des Stoïciens. Ainsi, dans la grammaire de Denys le Thrace, « le nom propre est celui qui signifie l'essence particulière, par exemple *Homère, Socrate*. L'appellatif est celui qui signifie l'essence commune, par exemple : *homme, cheval*. » (Lallot, 1989 : 18).
- 9 Dans ses réflexions épistémologiques, Saussure (1965, entre autres) se posait la question du lien entre linguistique et grammaire², mais celle du rapport entre linguistique et logique est encore plus cruciale en ce qui concerne le NP : le concept provient de la logique, et nous avons hérité de sa reprise par la grammaire, mais le critère référentiel demeure principal dans les deux versions.

2. Critères définitoires

2.1. La monoréférentialité

- 10 Puisque le NP a été créé sur des critères référentiels, la simplicité nous amènerait à dire que les NP servent à individualiser et les NC permettent une généralisation. Pourtant, la monoréférentialité n'est pas l'apanage des NP : un pronom tel que *je* est tout aussi monoréférentiel dans un énoncé, il en est de même pour les syntagmes définis : *le pape de 2020* est définitivement moins ambigu que *François*.
- 11 J'ai eu l'occasion ailleurs de critiquer la thèse du désignateur rigide en raison de son inadéquation avec l'approche linguistique (Vaxelaire, 2012). Il n'en demeure pas moins qu'elle a connu un grand succès dans diverses disciplines, en particulier dans les sciences du langage. Parce qu'elle pose des problèmes en raison de son caractère métaphysique, des linguistes en ont assez rapidement donné une version modifiée. Ainsi, Achard-Bayle écrit qu'« il est par ailleurs important de bien spécifier une fois

encore que la référence et la rigidité du Nom propre ne valent qu'à l'intérieur et à partir d'un énoncé » (2001 : 66). De ce point de vue, tous les éléments d'un énoncé deviennent alors rigides (*je, la fille, etc.*), et la rigidité devient caduque. Pour Funke (1953 : 258), dans un exemple tel que « *The old man is in our garden* », *man* et *garden* sont monoréférentiels puisqu'ils sont associés à des déterminants. Une définition qui se limiterait à cette notion de monoréférentialité n'est donc pas opérante : c'est un élément nécessaire mais pas suffisant.

- 12 Un autre problème se pose avec ce critère : dès que nous nous éloignons de l'objectivité des faits langagiers, nous sommes confrontés à la question des ontologies personnelles : ce qui est monoréférentiel pour moi ne l'est pas nécessairement pour mon voisin. On peut à ce sujet rappeler les débats sur le nom *Dieu* : doit-on y voir un NP pour le croyant et un NC pour l'athée ? Du point de vue linguistique, ce débat n'a pas lieu d'être.
- 13 Enfin, la monoréférentialité ne s'oppose pas à la polyonymie, c'est-à-dire au fait d'avoir plusieurs noms. Sarkozy est ainsi appelé dans d'autres contextes *Sarko, Nicolas* par ses amis, *le Nabot* par Chirac, etc. Chaque forme a un poids sémantique différent mais ce sont tous des NP s'ils renvoient à l'ancien président français. La question de la langue d'origine n'est pas non plus importante si la forme étrangère est relativement courante dans la langue cible. Ainsi, l'exemple (12) du corpus est un NP, bien qu'il s'agisse d'un nom anglais (*Labour*) qui possède une version française (*Parti travailliste*), le choix de l'un ou de l'autre ne repose pas sur la distinction NP/NC.

2.2. Critères formels

- 14 L'avantage des critères formels est de resituer la question sur le plan des faits linguistiques. Pour autant, la diversité des NP rend cette entreprise complexe : qu'y a-t-il de commun entre un nom qui est réduit à une simple lettre (*M*) et des énoncés complets (*Mais qu'est-ce que j'ai fait au Bon Dieu pour avoir une femme qui boit dans les cafés avec les hommes ?*). Cette hétérogénéité formelle implique des différences dans les énoncés : certains types de NP s'emploient généralement sans déterminant (*Paris*), à l'inverse d'autres comme *le Parti socialiste*, qui en nécessitent un dans la majorité des contextes³. La question de la détermination des NP varie selon les langues⁴, il n'y a aucune universalité à ce niveau, comme probablement pour les autres. En ce qui concerne la déclinaison, des langues comme le grec ancien ou l'albanais ne font aucune différence alors que d'autres traitent différemment les NP et les NC homonymes (Mańczak, 1968 : 215-216) : en polonais, entre *kot* (« chat ») et le nom de famille *Kot*, il y a deux différences au singulier (le datif est *kotu* pour le NC et *Kotowi* pour l'anthroponyme, le vocatif *kocie* dans le premier cas et *Kot* dans le second) et trois au pluriel (au nominatif, à l'accusatif et à nouveau au vocatif). Puisqu'il y a sept cas en polonais, cela implique que neuf formes sont identiques et seulement cinq distinctes.
- 15 Les approches sont extrêmement différentes selon les langues, certaines ne font pas de vraie distinction entre NP et NC, d'autres les affichent nettement : s'il semble simple de les séparer en anglais, ce n'est par exemple pas le cas en mandarin où seul le contexte permet de savoir à quel type on a affaire. Nous reviendrons sur cette question du contexte également pour des langues telles que l'anglais ou le français, car il permet de proposer une vision plus linguistique de l'opposition.
- 16 Comme je l'ai indiqué plus haut, il est difficile de parler de morphologie puisque les formes sont très variables et chaque langue va chercher où bon lui semble de quoi

former des NP. Ces choix varient évidemment selon les types de noms, ainsi en bagwalal, une langue nakho-daghestanienne, les toponymes sont à mi-chemin entre les noms et les adverbes (Bickel & Nichols, 2007 : 211).

- 17 Les grammaires classiques insistent sur les différences graphiques : les noms propres seraient marqués par des hauts de casse. Si ce point fonctionne relativement bien pour l'anglais et le français, ce n'est déjà plus le cas en allemand et cela exclut tous les systèmes d'écritures où il n'y a pas d'opposition minuscule / majuscule, c'est-à-dire tous les systèmes qui ne sont pas des alphabets européens. De plus, rien n'empêche des artistes de supprimer les majuscules (*e.e. cummings*) ou de créer des monstres graphiques (le chanteur *cEvin Key*). Faire reposer une distinction qui a des répercussions syntaxiques sur une question graphique est objectivement trop léger.
- 18 L'hétérogénéité formelle de la classe ne s'oppose donc pas à ce que des termes complexes tels que *la Grande-Bretagne* (1), *l'Inalco* (ou en version complète *l'Institut national des langues et civilisations orientales*) (3a et 3b), *l'Union Européenne* (6) ou *Le Journal du dimanche* (9) soient des NP. La présence d'un déterminant, le fait d'avoir un contenu plutôt compositionnel (6 et 9^s) ou d'être un acronyme (3a) ne permettent pas de les rejeter de la catégorie puisqu'ils désignent tous un référent bien précis.

2.3. Critère phonologique

- 19 Ce critère a été avancé il y a plus de 80 ans par l'égyptologue anglais Gardiner. Ce dernier suivait Mill (1988) sur la question du vide sémantique du NP, mais désirait y ajouter une touche plus linguistique en insistant sur sa forme vocale. Il écrit ainsi que « le mot *Socrate* est une simple étiquette sonore » (Gardiner, 2010 : 32). Si *Socrate* et *Platon* sont indiscernables sur le plan sémantique (puisque'ils sont tous les deux considérés comme vides), dire qu'ils ont des signifiants distincts permet de marquer leur opposition.
- 20 Le plus gros problème de cette thèse du signifiant sans signifié est qu'il n'y a pas en anglais ou en français (et dans les autres langues auxquelles j'ai eu accès) de phonèmes réservés aux noms propres. Pour le dire autrement, qui est capable de classer à partir de leur sonorité le nom propre *Paris* et le nom commun *paris* (ou *Le Monstre Vert* d'un livre de jeunesse et le syntagme *le monstre vert*) ?

2.4. Critères sémantiques

- 21 La thèse du vide sémantique des NP de Mill a largement dominé la linguistique depuis plus d'un siècle ; on pourrait alors définir les noms propres en tant qu'asémantèmes. On retrouve cette idée avec des nuances dans le *Cours de linguistique générale*, chez Guillaume (1991), Brøndal (1948), Ullman (1964) ... Cette thèse sera ensuite renforcée dans les années 1980 par la lecture de Kripke. Des chercheurs parlent de signifiant sans signifié ou d'un élément qui relie signifiant et référent. Dans tous les cas, ces désignations sont problématiques puisque d'un point de vue saussurien, *signifiant* et *signifié* sont les deux faces d'une même feuille :

« La théorie de l'asémantisme du nom propre est incompatible avec la conception saussurienne du signe. Non seulement, dans ce cas, le nom propre ne serait pas un signe, mais il ne serait même pas un signifiant, puisque ce dernier n'existe pas en dehors de son union avec un signifié correspondant. » (Frei, 1961 : 49)

- 22 Un signe sans signifié est une contradiction en soi puisque cela impliquerait qu'un nom propre serait employé dans des énoncés, forcément signifiants, alors qu'il n'a lui-même pas de sens. N'importe quelle onomatopée acquiert un poids sémantique dès qu'elle intègre un énoncé, et, a fortiori, il est peu probable que les noms propres soient à mettre sur le même plan : aucun locuteur du français, à part peut-être quelques théoriciens, ne jugera que *Mont-Blanc* et *broum !* puissent être traités d'une manière identique.

3. La définition en extension par le biais des typologies

- 23 Aucun de ces critères pris isolément ne permet de définir correctement un NP, pour autant divers chercheurs vont établir des typologies de NP, en suivant une grille plus ou moins explicite. La question de l'hétérogénéité de la catégorie abordée précédemment est la raison principale de leur existence : les travaux en TAL par exemple démontrent le besoin de dépasser le simple cadre anthroponymes / toponymes. Dans un article sur le sujet (Vaxelaire, 2020), j'ai remarqué que les typologies de NP étaient, à une exception près, de type référentiel : les noms sont classés selon qu'ils désignent une personne, un événement, une guerre, etc.
- 24 Le principal risque de ces typologies est alors de ne présenter qu'un reflet de l'ontologie personnelle du chercheur. Si la majorité des catégories sont partagées et permettent d'établir des éléments de consensus, d'autres cas sont plus problématiques. Ainsi, Plank (2007) introduit parmi les NP, les maladies, les vices et les vertus. Alors qu'il n'est pas toujours évident de se mettre d'accord avec des interlocuteurs sur ce qu'est par exemple la *méchanceté*, considérer qu'il s'agirait d'un terme strictement monoréférentiel est quelque peu présomptueux.
- 25 La typologie de Bajo Pérez (2008) est probablement la plus détaillée et, comme on pouvait s'y attendre, l'une des plus problématiques : à force de vouloir trouver de nouveaux cas, la linguiste en vient à ajouter des exemples très discutables. Par exemple, dans les chrononymes, on voit des dates comme *12 octobre 1492* qui peuvent être considérées comme des dates d'événement (et donc de bons exemplaires de la catégorie), mais aussi des noms de temps « avec une référence indéfinie » à l'instar de *heure H* et *jour J*. Puisqu'il y a eu énormément d'*heures H* dans l'histoire, il semble difficile de l'intégrer parmi les noms propres hors de tout contexte, surtout si la référence est indéfinie. D'autres exemples sont discutables pour diverses raisons : les couleurs (*la couleur rouge*), les lettres (*la lettre a*), les noms de phonèmes (*/p/*), les notes de musique (*do*), les noms de casier (*le casier 7*), etc.
- 26 Une typologie relève d'un processus objectivant alors que celles qui nous intéressent paraissent le plus souvent assez subjectives. Des noms comme ceux des amis imaginaires des enfants pourraient être considérés en tant que NP par certains et pas par d'autres en fonction des conceptions personnelles de chacun. Si l'on prend l'exemple (10) du corpus, notre point de vue occidental nous dira qu'il s'agit d'un emploi de fractionnement d'un NP pour reprendre les termes de Kleiber, mais on pourrait concevoir une société où l'on distingue différents Corbyn selon les périodes.
- 27 L'autre défaut des typologies est la difficulté à établir des sous-classes. La distinction qu'effectuent Sekine & Nobata (2004) entre *titre de livre* et *titre de magazine* ne correspond à aucun critère linguistique mais découle du type d'ouvrage : les premiers

entrent dans la catégorie *art* et les seconds dans *imprimerie*. Les données purement linguistiques laissent généralement la place à des considérations ontologiques lorsqu'il s'agit de classer les NP...

- 28 Enfin, une typologie bâtie sur le référentiel laisse de côté la question des points de vue. Dans la mer du Japon se trouvent deux îlots qui appartiennent à la Corée du Sud mais sont revendiqués par le Japon. Leur dénomination française est *rochers Liancourt*, du nom d'un baleinier qui les découvrit au XIX^e siècle. C'est ce nom qui est utilisé internationalement (*Liancourt Rocks* en anglais, *Liancourt-Felsen* en allemand, etc.). À l'inverse, les deux belligérants voient dans ces « rochers » des « îles » : *Dokdo* en coréen peut se traduire par « îles solitaires » et *Takeshima* en japonais par « îles aux bambous ». Sur le plan référentiel, il s'agit de la même entité, mais sur le plan linguistique, la conception est bien distincte ; il est sans doute plus légitime de batailler pour des îles que pour des rochers.

4. Des faits de discours ?

- 29 Dans son livre, Gardiner décrit le NP en tant que « fait de Langue » (2010 : 136). Face aux problèmes évoqués jusqu'ici, j'avais de mon côté parlé de « fait de textes » (Vaxelaire, 2012) en indiquant que la dimension importante était celle du Discours. À plusieurs reprises, des personnes m'ont demandé si tel ou tel nom était un NP ou un NC, j'ai systématiquement répondu : « dans quel contexte ? » En effet, n'importe quel signe peut être employé comme NP (dans un titre par exemple) ou comme NC. Ainsi, le terme *Brexit* de notre corpus (11) peut être un NP dans certains contextes (quand il concerne l'ensemble du groupe des partisans du Brexit) ou NC s'il désigne une partie des membres de ce groupe. L'exemple (8) est encore plus intéressant : si *l'affaire Dreyfus* est en règle générale le NP d'un événement, on voit qu'il est ici utilisé de manière métaphorique et donne l'impression de faire partie d'une classe des événements qui divisent la population, il se rapproche donc plus du NC.
- 30 Les exemples (2) et (7) proposent deux cas précédés par « ce ». Le contexte nous amène à deux conclusions distinctes : le premier implique une classe d'émissions *C dans l'air*, celui qui est désigné n'est alors qu'un parmi d'autres. Par contre, dans « ce Brexit », Axel de Tarlé ne crée pas de classe, Kleiber (1994) parlerait à ce sujet d'effet de distanciation produit par le démonstratif, il s'agit donc d'un NP.
- 31 Du point de vue théorique, si le phénomène est strictement contextuel, le concept de *nom propre* est drastiquement modifié, car il se réduit à une fonction. Il existe pourtant des différences de perception évidentes pour les locuteurs entre *Grenoble* et *table*. Comme l'annonce Bertills, « *Proper names are, to some degree, culturally and linguistically specific* » (2003 : 17). Toutefois, pour les langues européennes, ces particularités sont bien plus visibles avec les anthroponymes et les toponymes qu'avec les autres types de NP. Il est fort probable que le culturel qu'évoque Bertills soit prioritaire et que le linguistique suive, ce qui expliquerait les comportements différents selon les langues⁶.
- 32 Reprenons le cas des déterminants devant les NP : Haspelmath (1999 : 235) écrit que les termes de parenté sont souvent traités comme des NP et n'ont donc pas besoin d'article défini, associant ainsi déterminant zéro et NP. Toutefois, quelques pages plus loin (1999 : 239), il note que le grec ne fonctionne pas comme l'anglais et qu'il faut insérer un déterminant dans *i María* contrairement à *(*the) Mary*. Toutefois, si les déterminants

sont obligatoires devant les prénoms en grec, en portugais ou en catalan, on en trouve la trace dans certaines variétés de l'italien, du français⁷, de l'allemand, etc. Au sein mêmes des langues, on recense des différences de traitement des NP selon les régions ou les âges des locuteurs.

- 33 Gardiner avait reconnu l'influence des traditions nationales sur la conception NP/NC :
 « Les Français écrivent *jeudi* et *janvier*, et je ne crois pas me tromper en disant que la plupart des grammairiens français n'admettent pas que l'on classe les noms de mois et de jours parmi les noms propres. » (Gardiner, 2010 : 107)
- 34 Si lui-même estime que *jeudi* n'est pas vraiment un NP et que *jeudi le 15 mars* y ressemble bien plus (2010 : 108), il n'en demeure pas moins que ces termes sont le plus souvent perçus comme étant des NP dans les travaux anglophones. Si la distinction logique des Stoïciens est universelle, il est plus difficile de créer une typologie des NP identique dans toutes les langues.
- 35 Les éléments qui font ou non partie des NP peuvent varier selon les langues, mais comme l'a montré l'exemple *Grenoble / table*, il n'est pas possible de réduire le phénomène à la Parole au sens saussurien.

5. Normes

- 36 Dans son ouvrage déjà cité, Gardiner critique Russell lorsque ce dernier modifie la définition du NP :
 « Cela dépasse les bornes que de jouer ainsi aux quilles avec un terme consacré par le temps et qui, dans son acception ordinaire, a rendu de loyaux services depuis quelques milliers d'années. » (2010 : 124)
- 37 Quand bien même elle est inexacte ou trop vague, la définition scolaire est fortement implantée dans notre culture et on ne peut la rejeter d'un revers de main.
- 38 Coseriu est le chercheur qui a le plus clairement décrit le rôle joué par les influences extérieures au niveau linguistique en créant une tripartition Système-Norme-Discours qui devait supplanter le Langue-Parole saussurien. L'idée d'une médiation entre Langue et Parole n'est pas étonnante, car les linguistes hésitaient parfois à classer tel ou tel trait dans l'une ou l'autre catégorie. Coseriu reproche ainsi à Troubetzkoy de reconnaître des « normes de réalisation » en disant qu'il s'agit de faits de parole, ce qui n'est pas possible avec « des phénomènes normaux et constants » (2021 : 74), comme la préférence pour le R uvulaire par rapport au R roulé en français contemporain. La norme est définie comme « un système de réalisations inévitables, une contrainte sociale et culturelle, et elle varie avec le caractère de la communauté linguistique. » (2021 : 29). Le vin rouge est, nous dit Coseriu (2021 : 90) *rouge* en italien (*vino rosso*), mais *coloré* en espagnol (*vino tinto*) et *noir* en serbo-croate (*crno vino*). Au sein d'une même langue, les variations en donnent une autre illustration. Si l'on fait confiance à Google, *complètement vacciné* est le terme plus utilisé aujourd'hui en France, mais *entièrement vacciné* est aussi très courant. Cette concurrence n'existe pas au Québec où *adéquatement vacciné* est de loin la forme la plus répandue ; ce syntagme est pourtant inexistant dans les discours en France. Pour Coseriu, *adéquatement vacciné* ne serait pas normal en France, alors qu'il l'est au Québec.
- 39 L'intérêt du concept de norme est de permettre de sortir de l'opposition sémantique / pragmatique qui est dominante dans le domaine des NP : cette opposition permet de

continuer à affirmer, à la suite de Mill (1988), que les NP sont sémantiquement vides tout en reconnaissant qu'il existe des phénomènes de sens dans des énoncés, mais que ce sens est strictement pragmatique. Si l'on part du principe qu'une langue est parlée dans un contexte socio-culturel donné, cela implique que sa syntaxe et son lexique sont traversés par des influences extérieures qui doivent être prises en compte dans l'analyse : la relation entre le système et le discours ne peut se faire sans connaître les normes synchroniques, dialectales, diastratiques, etc.

- 40 Par fidélité à la tradition saussurienne, je propose de conserver Langue et Parole et d'y insérer la question des Normes, au pluriel, car nous sommes entourés d'un nombre important de normes et ce qui est normal varie d'un contexte à l'autre : si le tutoiement est normal entre étudiants, il ne l'est généralement pas dans la relation étudiant-professeur où le vouvoiement est bien plus courant, voire obligatoire dans certains pays.
- 41 Si les NP ne relèvent pas de la Langue comme l'affirment une majorité de linguistes et qu'ils ne sont pas un simple effet de Parole comme nous l'avons vu avec l'exemple *Grenoble / table*, ils doivent par conséquent relever des Normes. Le point de vue est ici proche de celui de Rastier (2008) qui estime que la Langue ne contient que des morphèmes et non des lexies.
- 42 Selon cette approche, un NP est un signe qui est généralement employé de manière monoréférentielle par une communauté de locuteurs⁸. Les locuteurs peuvent toutefois choisir de transformer dans un contexte donné ce qui est d'habitude un NP en NC et inversement. Les normes prescriptives mettent alors en avant des distinctions entre types de NP, les noms de la mythologie ou anciens pouvant plus facilement être acceptés comme antonomases que des noms plus récents (par exemple l'absence dans les dictionnaires *Larousse* ou *Robert de Hitler* comme synonyme de dictateur ou de fasciste ou de *Einstein* pour un génie⁹).
- 43 Le prétendu caractère universel des NP découle probablement de la vision millienne : ils ne sont que des étiquettes sur des objets du monde et ces objets sont identiques pour tous les êtres humains. La question du point de vue est pourtant essentielle dans les sciences humaines et sociales : l'île de Chypre est divisée en deux depuis 1974. Sur les cartes turques, cette partie a pour nom propre *République turque de Chypre du Nord*, sur les cartes grecques, il n'y a qu'un syntagme : *territoires occupés*. Pour le dire autrement, les Normes turques acceptent la création d'un NP alors que les Normes hellénophones s'y opposent.
- 44 La thèse de l'*onomasticon*, défendue entre autres par Nicolaisen (1978), est problématique puisqu'elle impose une séparation nette entre NP et NC¹⁰ qui n'est pas toujours corroborée par les faits. Si les NP relèvent des Normes, cela implique qu'il n'existe pas un seul grand ensemble de NP, mais un nombre non négligeable de stocks onomastiques plus ou moins ouverts selon le type (on ne donne pas les mêmes noms aux enfants, aux banques, aux hôtels ou aux restaurants mexicains), la période, le lieu, etc. Par exemple, McClure (2012) écrit que du milieu du XIII^e au milieu du XVIII^e siècle en Angleterre, 70 % des garçons étaient appelés *John, Thomas, Robert, Richard* ou *William*. Le prénom a servi pendant des siècles à créer des liens avec un saint ou un parent ; le rapport aux prénoms est aujourd'hui bien différent, le but est chez de plus en plus de parents de particulariser l'enfant avec un prénom inédit¹¹ ou avec une graphie originale (*Hélhéïyne* ou *Alhÿs*). La conséquence en est qu'un prénom peut contenir un sème qui découle de sa fréquence (*prénoms rares, prénoms à la mode*, etc.). Un tweet humoristique

d'un dénommé *The Hype* en donne une bonne illustration : « *i love how in greek mythology they had a bunch of dudes with names like zeus, ares, apollo, hercules, and theseus, and then they threw in a guy named jason for some reason* » (04/06/21). Il y a une rupture d'isotopie entre *Jason* et les autres noms si l'on ne connaît pas la Toison d'or, le trait /mythologie grecque/ est alors remplacé par un trait /prénom banal/ si l'on est américain. Le changement de pays ou d'époque fait évoluer les perceptions que nous avons des NP. La porosité des stocks elle-même évolue avec le temps puisque les Normes évoluent : il est aujourd'hui courant de donner un prénom réservé aux humains à un animal domestique.

- 45 Les NC qui peuvent servir à créer des prénoms sont limités en français : on recense des éléments tels que les noms de fleurs et de fruits pour les filles, mais ils ne sont pas les plus répandus. La liste des 50 prénoms les plus donnés en France en 2020 en recense un, *Rose*, mais aussi deux noms de pierres précieuses, *Jade* et *Ambre*. Aucun ancien NC n'apparaît parmi les prénoms les plus donnés des dernières décennies, *Marguerite* ne provenant pas de la fleur homonyme. Les réactions face à ce type de prénoms peuvent souvent être excessives ; il existe même au moins un site internet (LOEC) qui a pour but de se moquer des prénoms trop originaux. Le prénom choisi par l'ex-ministre Cécile Duflot pour l'une de ses filles, *Térébentine* sans H, a choqué de nombreuses personnes, on le retrouve donc dans les listes de prénoms « tirés par les cheveux », « farfelus », etc., qui pullulent sur internet. Il y a pour une majorité de francophones des mots qui peuvent devenir des prénoms et d'autres non.
- 46 Un exemple de Chaurand illustre les attentes liées à certains noms. Un couple souhaite nommer leur petit chien *Hercule*, mais des amis s'y sont opposés en raison de sa taille. Pour Chaurand, cette anecdote prouve « qu'au besoin d'identification restent associées des préoccupations bien différentes. » (1994 : 8). Les diverses contraintes présentes dans notre société (les désirs du cercle familial ou amical, le contrôle de l'État, les modes, les tabous, etc.) limitent notre créativité. Si les prénoms très originaux sont de plus en plus courants aujourd'hui, c'est parce que notre société a évolué et valorise plus souvent la notion d'individu.
- 47 Les conséquences linguistiques des Normes liées aux différents stocks onomastiques sont également distinctes. Ainsi, si l'élision se fait pour les noms de villes précédés d'un déterminant (*les jardins du Caire*), elle est impossible pour les anthroponymes équivalents (*les jardins de Le Nôtre*). Pour le dire autrement, il semblerait que certains NP soient perçus comme étant plus « propres » que d'autres. La priorité donnée aux anthroponymes se retrouve par exemple dans les déclinaisons polonaises où, comme le signale Mańczak (1968), c'est le nom de famille qui présente une innovation par rapport aux déclinaisons classiques : son statut sociétal particulier l'amène à être traité différemment sur le plan casuel. La question du pluriel me semble similaire : toutes les grammaires expriment clairement l'impossibilité d'avoir une marque du pluriel dans le cas des NP (là où les anglophones parlent de *the Martins*, les francophones ont *les Martin*). On peut cependant lire des syntagmes tels que « les deux Corées » ou « les deux Chines » : ce qui est permis pour un type de NP ne l'est pas nécessairement avec d'autres.
- 48 Bien que l'élision soit obligatoire avec les toponymes, les locuteurs qui ne connaissent pas cette règle tendent à la rejeter et à appliquer une différence entre NP et NC (dans des énoncés comme à *Le Blanc-Mesnil* qui semblent de plus en plus courants). Dans le même ordre d'idée, Raková (2014) cite deux traductions tchèques des *Misérables* : la

première choisit de décliner les noms français (z *Cannesu*), l'autre ne le fait pas (z *Cannes*), peut-être parce que pour le traducteur, les NP ne sont pas des noms comme les autres. L'idée répandue qu'on ne traduit pas les NP relève sans doute de la même conception.

- 49 L'idée d'un continuum entre NP et NC a été défendue par divers chercheurs (par exemple Dauzat, 1928). Le rôle joué par les Normes la confirme en impliquant une forme de continuum entre les signes qui sont généralement employés en tant que NP (*Grenoble*) et ceux qui le sont rarement (*table*).
- 50 La notion de NP prototypique qui est par exemple défendue par Rangel Vicente (2017) est par certains côtés proches de cette idée, mais je ne la défendrai pas, car la notion de prototype nécessite un pivot alors que je ne parle ici que de fréquence et de perception des locuteurs : *Platon* n'est pas en soi un meilleur exemplaire de NP que *la tour Eiffel*, même si morphologiquement il se rapproche plus de la conception classique. C'est parce que *Grenoble* est plus souvent employé comme NP que *table* que nous les classons différemment et que nous opérons un changement de casse pour l'initiale.
- 51 Gardiner insistait sur la définition personnelle des NP de Russell, mais nous pourrions élargir cette question à la définition d'autres logiciens. Ce qui me paraît essentiel avec cette idée de Normes, c'est de considérer que la communauté des locuteurs a généralement l'ascendant sur telle ou telle personne, quand bien même il s'agit d'un expert. Chez plusieurs philosophes, par exemple Frege (1971), des descriptions définies comme *le pape de 2021* ou *la capitale de l'Allemagne aujourd'hui* seront des NP, car elles désignent des individus précis. Les locuteurs ont évidemment une perception différente. Une description peut devenir un NP, mais uniquement quand elle devient un surnom couramment utilisé, à l'instar du *Stagirite* pour Aristote, mais cela n'implique pas que toutes les descriptions le soient. On notera que *le Stagirite* n'est pas la description la plus précise qui soit (il existe d'autres Stagirites), mais la conception du NP ne dépend pas de ce critère.
- 52 La prise en compte des Normes permet enfin de distinguer NP et termes scientifiques ou, techniques. La tentation est grande de les rapprocher, car ils semblent avoir la même visée monoréférentielle, mais les locuteurs ne mettent pas sur le même plan les NP et les numéros de catalogue par exemple. Un numéro de sécurité sociale individualise bien mieux qu'un prénom et un nom de famille, pourtant personne ne se présente comme 1771280116999. Si l'on observe des corpus oraux ou écrits, on note que des éléments sont repris dans le discours et d'autres ne le sont que très rarement, par exemple si nous discutons des produits d'un catalogue, on commandera un *pull bleu*, pas la *Réf.1181537*. Les NP sont de ce point de vue discursif évidemment plus proches des syntagmes nominaux classiques que des termes. Selon le même principe, le *casier 7*, que Bajo Pérez (2008) classe dans les NP, sera considéré comme un terme plutôt qu'un NP. Un exemple du corpus paraît correspondre au même type mais est plus discutable : *l'article 50* (5) est a priori un terme, car il n'est pas censé être réemployé dans des discours. Toutefois, le défaut de cette approche est qu'il est nécessaire de vérifier dans d'autres corpus si le terme peut devenir un NP. Il y a certes une page Wikipédia qui est consacrée à cet article, mais dans tous les contextes observés – qui ne sont pas nombreux –, il ne ressemble pas à un NP. Par exemple, dans *Le Monde*, il est plutôt fait référence à « l'article 50 du traité de Lisbonne » qu'à la version plus courte du corpus.

Conclusion

- 53 Si plusieurs travaux sur les NP ne se sont jamais arrêtés sur la définition de ces derniers, c'est parce que leurs auteurs n'y voyaient probablement aucune difficulté. La distinction NC / NP est une distinction d'ordre logique : un mot sera soit un NC, soit un NP selon qu'il désigne un élément d'une classe ou un cas particulier. De cette approche binaire est née la croyance que les noms étaient nécessairement soit l'un, soit l'autre ; un dictionnaire étant réservé à chaque catégorie. Certes, il y avait quelques cas d'antonomases, mais ceux-ci n'étaient pas suffisants pour remettre en cause une distinction aussi ancienne. Lorsque l'on se confronte à des corpus réels, on vérifie la difficulté qu'il y a à faire entrer une thèse logique dans un cadre linguistique : ce qui semble relativement simple dans une grammaire scolaire se révèle complexe dans la pratique.
- 54 L'approche logicienne implique également une universalité de cette distinction. Les typologies de NP adoptent plus ou moins consciemment une visée universelle, mais il est possible que les conceptions soient différentes selon les langues : un nom n'est pas par essence propre ou commun, les communautés linguistiques décident de situer tel signe dans une partie du continuum et tel autre dans une partie différente, et chacune de ces communautés a ses choix propres.
- 55 L'apport du concept de Normes est de permettre de mieux cerner ces influences sociétales, de comprendre pourquoi les locuteurs tendent à classer *Grenoble* parmi les NP et *table* parmi les NC. Toutefois, ce poids des traditions est contrebalancé par notre créativité qui nous pousse parfois à employer *Grenoble* de manière différente (lorsqu'un politicien caennais parle de la relation avec Rouen en disant : « notre rôle c'est d'être le Grenoble de Lyon¹² ») et, quand on est un groupe de rock américain des années 1990, à se nommer *Table*. Un NP est donc un signe qui dénomme un individu dans un contexte donné, mais qui sera réemployé par des locuteurs (ce qui le distingue de l'hapax mais aussi du terme technique). Néanmoins, même avec cette définition, plusieurs cas demeurent problématiques, peut-être parce que la conception linguistique a des contours bien plus vagues que celle des logiciens.

BIBLIOGRAPHIE

- Achard-Bayle G. (2001). *Grammaire des métamorphoses. Référence, identité, changement, fiction*. Bruxelles : De Boeck.
- Bajo Pérez E. (2008). *El nombre propio en español*. Madrid : Arco.
- Bertills Y. (2003). *Beyond Identification. Proper Names in Children's Literature*. Turku : Åbo Akademi University Press.
- Bickel B. & J. Nichols (2007). Inflectional morphology. In Shopen T. (ed.): *Language typology and syntactic description*, 169-240. Cambridge: Cambridge University Press.

- Brøndal V. (1948). *Les parties du discours — Partes orationis*. Copenhague : Ejnar Munksgaard [1928].
- Chao Y. R. (2011). *A Grammar of Spoken Chinese*. Pékin : Commercial Press.
- Chaurand J. (1994). Deux livres sur le nom propre : Marie-Noëlle Gary-Prieur. *Grammaire du nom propre* & Kerstin Jonasson. *Le nom propre : Constructions et interprétations*. *Nouvelle Revue d'Onomastique* 23-24, 3-12
- Coseriu E. (2021). *Système, norme et parole*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Dauzat A. (1928). *Les noms de personnes — origine et évolution*. Paris : Delagrave.
- Frege G. (1971). *Écrits logiques et philosophiques*. Paris : Le Seuil.
- Frei H. (1961). Désaccords. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 18, 35-51.
- Funke O. (1953). On some synchronic problems of semantics. *English Studies* 34 (1), 258-261.
- Gardiner A. H. (2010). *La théorie des noms propres : Essai polémique*. Paris : EPEL.
- Gary-Prieur M.-N. (1994). *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Guillaume G. (1991). *Leçons de linguistique Vol.11 : 1944-1945*. Lille : Presses de l'Université de Lille.
- Haspelmath M. (1999). Explaining Article-Possessor Complementarity: Economic Motivation in Noun Phrase Syntax. *Language* 75 (2), 227-243.
- Helmbrecht J. (à paraître). On the Form and Function of Proper Names: A Typological Perspective. *Sprachtypologie und Universalienforschung*.
- Jonasson K. (1994). *Le nom propre — Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber G. (1994). *Nominales — Essais de sémantique référentielle*. Armand Colin : Paris.
- Kripke S. (2013). *Reference and Existence: The John Locke Lectures*. Oxford: Oxford University Press.
- Lallot J. (1989). *La Grammaire de Denys le Thrace*. Paris : CNRS Editions.
- Mańczak W. (1968). Le nom propre et le nom commun. *Revue Internationale d'Onomastique* 20 (3), 205-218.
- McClure P. (2012). Personal names and the development of English. <http://public.oed.com/aspects-of-english/shapers-of-english/personal-names-and-the-development-of-english>.
- Mill J. S. (1988). *Système de logique déductive et inductive*. T. 1, Bruxelles : Pierre Mardaga [1843].
- Nicolaisen W.F.H. (1978). Are there Connotative Names? *Names* 26 (1), 40-47.
- Plank F. (2007). How crosslinguistically variable is the lexicon and grammar of naming? https://ling.sprachwiss.uni-konstanz.de/pages/home/plank/for_download/presentations_2/17_FP_ProperNames_vi07.pdf.
- Raková Z. (2014). La traduction des noms propres dans deux romans hugoliens. *Romanica Olomucensia* 26 (1), 51-65.
- Rastier F. (2008). Conditions d'une linguistique des normes. In Steuckardt A. & Siouffi G. (dir.) *Les linguistes et la norme : Aspects normatifs du discours linguistique*, 3-20. Berne : Peter Lang.
- Rangel Vicente M. (2017). *Pour une structuration prototypique de la catégorie nom propre en français et en espagnol. Étude de la forme et du sens*. Thèse de doctorat. Université de Barcelone.
- Rey-Debove J. (1969). Le signe et la chose dans le discours métalinguistique. *Travaux de linguistique et de littérature* 7 (2), 113-129.

Saussure F. de (1965). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

Sekine S. & Nobata C. (2004). Definition, Dictionaries and Tagger for Extended Named Entity Hierarchy. <http://www.lrec-conf.org/proceedings/lrec2004/pdf/65.pdf>

Ullman S. (1964). *Semantics – An Introduction to the Science of Meaning*. Oxford: Basil Blackwell.

vaxelaire J.-L. (2012). Les noms propres en tant que faits de texte. Synthèse d'Habilitation à diriger des recherches. Université de Cergy-Pontoise.

vaxelaire J.-L. (2020). Des typologies onomastiques. In Tamine M (dir.) *Circulations linguistiques dans les noms propres*, 27-45. Paris : L'Harmattan.

NOTES

1. Probablement de manière humoristique, Kripke écrivait : « *people, planets, ships, shoes, and sealing wax can be named.* » (2013 : 30). Les deux derniers restent à découvrir, mais il ne serait pas surprenant que des chaussures aient un nom dans une œuvre littéraire.
2. « La linguistique travaille sans cesse sur des concepts forgés par les grammairiens, et dont on ne sait s'ils correspondent réellement à des facteurs constitutifs du système de la langue. Mais comment le savoir ? Et si ce sont des fantômes, quelles réalités leur opposer ? » (Saussure, 1967 : 153)
3. Lors de résultats d'élection par exemple, on peut le supprimer : « Parti socialiste, 8% ». A contrario, on peut ajouter un article à *Paris* dans divers contextes : « Le Paris que je préfère... », « Le Paris d'antan », etc.
4. On peut aussi noter que des déterminants tendent à disparaître avec le temps comme celui de *The Ukraine* en anglais.
5. Le cas de l'Inalco est légèrement différent puisqu'on y enseigne des langues et civilisations orientales mais aussi des langues de tous les continents, la compositionnalité du contenu est donc discutable.
6. Dans sa grammaire du mandarin, Chao (2011 : 526-527) en vient même à exclure les noms de lieux de la catégorie des NP parce qu'ils ne s'associent pas aux mêmes éléments que les anthroponymes.
7. En Lorraine par exemple, il n'est pas rare d'employer un déterminant devant un prénom, des cas comme « le Laurent » se retrouvent régulièrement. Il est intéressant de noter que, à l'instar du grec où l'article est obligatoire au nominatif ou à l'accusatif, il disparaît au vocatif : « Laurent, écoute-moi voir ! ».
8. La question de la communauté linguistique est importante, car on ne peut considérer comme NP un hapax ou, nous le verrons plus loin, un terme technique qui n'a pas pour vocation d'être réemployé entre locuteurs en dehors de circonstances particulières.
9. Le *Wiktionnaire* n'inclut pas non plus cette possibilité, mais indique qu'en anglais, c'est une « insulte qui implique que l'on est fasciste ». Le problème est identique pour *Einstein* : rien n'est signalé pour le français mais on apprend que cela signifie « génie, crack » en allemand. On est en droit de se demander jusqu'à quel point les normes prescriptives font que les auteurs acceptent ces antonomases dans d'autres langues mais pas en français.
10. Les NC relèveraient du lexique classique et les NP de l'*onomasticon*, l'ensemble des NP. Cette distinction permet de conserver la distinction sémantique / pragmatique puisque seuls les NC auraient un sens linguistique.
11. D'après *L'Avenir de l'Artois*, « À l'état-civil d'Arras, en 2018, près de sept prénoms sur dix n'ont été attribués qu'à un seul nouveau-né. » (08/01/19). On recense ainsi chez les garçons *Denovan*, *Dolar*, *Dycklann* ou *Tinoa*.

12. *Ouest France*, 25/09/15.

RÉSUMÉS

Si l'on s'en tient à la grammaire traditionnelle, la question des noms propres est simple : on peut les séparer en noms de personnes et noms de lieux, une catégorie supplémentaire est parfois ajoutée, et ils s'opposent aux noms communs sur un certain nombre de critères (absence de déterminant, présence d'un haut de casse pour l'initiale, etc.). Pourtant, dès que l'on se confronte à des corpus authentiques, cette simplicité vole en éclats : la catégorie des noms propres est bien plus hétérogène qu'on ne le pense et les critères généralement utilisés pour les définir deviennent parfois caducs.

Nous tenterons de classer la série de termes qui ont été proposés à l'analyse soit dans la catégorie des noms propres, soit dans celle des noms communs en nous aidant de la notion de normes et du contexte linguistique, car une définition différente de celle des grammaires est nécessaire.

According to traditional grammar, the question regarding proper nouns is simple: they can be separated into personal names and place names, an additional category is sometimes added, and they are opposed to common nouns on a certain number of criteria (absence of a determiner, the initial is written with a capital letter, etc.). However, as soon as we are confronted with authentic corpora, this simplicity is shattered: the category of proper nouns is much more heterogeneous than we usually think it is and the criteria generally used to define them sometimes become obsolete.

We will try to classify the series of terms that have been proposed for analysis, either as proper nouns or as common nouns, with the help of the notion of norms and the linguistic context, as a new definition, different from the one that can be found in grammars, is necessary.

INDEX

Mots-clés : noms propres, hétérogénéité, définition, normes, contexte

Keywords : proper names, heterogeneity, definition, norms, context

AUTEUR

JEAN-LOUIS VAXELAIRE

NaLLT, Université de Namur